

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 1 de 10

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Kiehl-Desisan Concentré

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Détergent-désinfectant liquide exempt d'acide pour sanitaires

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: JOHANNES KIEHL KG
Rue: Robert-Bosch-Str. 9
Lieu: D-85235 Odelzhausen
Boîte postale: 15
D-85233 Odelzhausen
Téléphone: +49 8134 9305-0 Téléfax: +49 8134 6466
e-mail: info@kiehl-group.com
Internet: www.kiehl-group.com
Service responsable: Notrufnummer für deutsch- und englischsprachige Länder: +49/89/19240
Nationale Notrufnummer für die Schweiz (Tox-Zentrum Zürich): 145
Numéro d'urgence France: INRS: +33 (0) 1 45 42 59 59
Numero d' emergenza Italia: Centro Antiveleni - 20162 Milano: 02/66101029
ETTSZ /Egészségügyi Toxikológiai Tájékoztató Szolgálat/, 1096 Budapest,
Nagyvárad tér 2. Ügyeleti telefonszám: 476-64-00, 476-64-64
Eesti: Häirekeskuse number: 112 / Mürgistusteabekeskuse number: 16662
Emergency telephone number for all other countries: +49/8134/9305-36

| | | | |
|-----------------------|----------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| KIEHL Austria GmbH | Perfektastr. 57 / Top 3; | A-1230 Wien | Tel. +43 (0) 1 / 604 99 93 |
| KIEHL FRANCE S.A.R.L. | 1, Rue de l'industrie - B.P. 54; | F-67172 Brumath Cedex | Tél. +33 (0) 3.88.59.52.25 |
| KIEHL Italia s.r.l. | Via Michelangelo 29; | I-16036 Avegno (GE) | Tel. +39 / 0185 730 008 |
| KIEHL Schweiz AG | St. Dionys-Str. 33; | CH-8645 Jona | Tel. +41 (0) 55 / 254 74 74 |
| Johannes Kiehl KG | Ganz Ábrahám ucta 4/12, | H-2142 Nagytarcsa | Tel. +36 (0) 1 / 348-08 41 |

1.4. Numéro d'appel d'urgence: +33 (0) 1 45 42 59 59**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE**

Indications de danger: Xi - Irritant, N - Dangereux pour l'environnement

Phrases R:

Irritant pour la peau.

Risque de lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Très toxique pour les organismes aquatiques.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Didecyltrimonium chloride

Laurylamine Dipropylenediamine

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 2 de 10

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:

GHS05-GHS09



Mentions de danger

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Conseils de prudence

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

(conforme à 648/2004/CE)

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

tensioactifs non ioniques 5-15%, solvants solubles à l'eau, biocides, substances d'entretien, colorants, parfums (Benzylsalicylate, Linalool, Limonene, Lyral)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 3 de 10

Composants dangereux

| N° CE | Substance | Quantité |
|--------------|--|------------|
| N° CAS | Classification selon la directive 67/548/CEE | |
| N° Index | Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | |
| N° REACH | | |
| 200-661-7 | Propane-2-ol | 5 - < 10 % |
| 67-63-0 | F - Facilement inflammable, Xi - Irritant R11-36-67 | |
| 603-117-00-0 | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336 | |
| 219-145-8 | N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin | 1 - 6 % |
| 2372-82-9 | C - Corrosif, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R22-35-48/22-50 | |
| | Acute Tox. 3, Skin Corr. 1A, STOT RE 2, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10); H301 H314 H373 H400 | |
| | Alkylpolyglucoside | 1 - < 5 % |
| ----- | Xi - Irritant R38-41 | |
| | Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318 | |
| 230-525-2 | chlorure de didécyl diméthylammonium | 1 - < 5 % |
| 7173-51-5 | C - Corrosif, Xn - Nocif, N - Dangereux pour l'environnement R22-34-50 | |
| 612-131-00-6 | Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1 (M-Factor = 10); H302 H314 H400 | |
| 500-241-6 | i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO | 1 - < 5 % |
| 69011-36-5 | Xn - Nocif, Xi - Irritant R22-41 | |
| | Acute Tox. 4, Eye Dam. 1; H302 H318 | |

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Après inhalation

ne présente aucun risque à l'inhalation

Après contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Après ingestion

Faire boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ces informations ne sont pas disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Tout moyen d'extinction possible.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 4 de 10

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ces informations ne sont pas disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

Information supplémentaire

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Non demandé

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Ne jamais retourner du produit non utilisé dans le récipient de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| N° CAS | Désignation | ppm | mg/m ³ | f/cm ³ | Catégorie | Origine |
|---------|----------------------|-----|-------------------|-------------------|--------------|---------|
| 67-63-0 | Alcool isopropylique | 400 | 980 | | VLE (15 min) | |

Conseils supplémentaires

Lors d'une utilisation conforme aux prescriptions, la valeur est loin du seuil limite. Un risque pour la santé n'est pas à craindre.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 5 de 10

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Non demandé

Mesures d'hygiène

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Gants de protection

Recommandation : des gants en latex naturel contenant du polychloroprène d'une épaisseur de 0,6 mm atteignent une durée de protection de minimum 8 heures (correspond au niveau de performance à la perméation 6 selon la norme européenne EN 374) et une résistance au "gonflement" de < 15 %.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique: liquide
Couleur: vert
Odeur: plaisante

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 10,0 K-QP1012C

Modification d'état

Point de fusion: <-8 °C

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: >78 °C

Point de sublimation: non applicable

Point de ramollissement: non applicable

Point d'écoulement: non applicable

Point d'éclair: >60 °C

Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Non-explosif

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: >300 °C

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: indéterminé

Propriétés comburantes

Sans rapport

Pression de vapeur: indéterminé

Densité (à 20 °C): 1,07 g/cm³ K-QP1012EHydrosolubilité: complètement miscible
(à 20 °C)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 6 de 10

Solubilité dans d'autres solvants

indéterminé

Coefficient de partage:

indéterminé

Viscosité dynamique:

indéterminé

Viscosité cinématique:

indéterminé

Durée d'écoulement:

indéterminé

Densité de vapeur:

indéterminé

Taux d'évaporation:

indéterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide:

indéterminé

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer a des températures supérieures à 35 °C.

10.5. Matières incompatibles

Ces informations ne sont pas disponibles.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec d'autres détergents ou produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| N° CAS | Substance | | | | |
|------------|--|---------|-------------|--------|--------|
| | Voies d'exposition | Méthode | Dose | Espèce | Source |
| 2372-82-9 | N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin | | | | |
| | par voie orale | DL50 | 261 mg/kg | Rat | |
| | dermique | DL50 | >600 mg/kg | Rat | |
| 7173-51-5 | chlorure de didécylidiméthylammonium | | | | |
| | par voie orale | DL50 | 658 mg/kg | rat | |
| | dermique | DL50 | >2000 mg/kg | rat | |
| 69011-36-5 | i-C13-alkyl polyglycol ether 5-12 EO | | | | |
| | par voie orale | ATE | 500 mg/kg | | |

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 7 de 10

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Classification selon la directive Européenne sur la classification des préparations dangereuses 1999/45/CE.

Information supplémentaire

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

| N° CAS | Substance | | | | | |
|-----------|--|---------|------------|-----------|---|--------|
| | Toxicité aquatique | Méthode | Dose | [h] [d] | Espèce | Source |
| 2372-82-9 | N-(3-Aminopropyl)-N-dodecylpropan-1,3-diamin | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 0,68 mg/l | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r | 0,054 mg/l | 96 h | Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) | |
| | Toxicité aiguë pour la crustacea | CE50 | 0,073 mg/l | 48 h | Daphnia magna | |
| 7173-51-5 | chlorure de didécylidiméthylammonium | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 | 0,97 mg/l | 96 h | Brachydanio rerio (poisson zèbre) | |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r | 0,12 mg/l | 96 h | Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce) | |
| | Toxicité aiguë pour la crustacea | CE50 | 0,06 mg/l | 48 h | Daphnie | |

12.2. Persistance et dégradabilité

Les tensioactifs présents dans le produit sont conformes aux exigences du Règlement relatif aux détergents N° 648/2004/CE.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ces informations ne sont pas disponibles.

12.6. Autres effets néfastes

Ces informations ne sont pas disponibles.

Information supplémentaire

Demande Chimique en Oxygène (DCO) 1002 mg O2/g.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 8 de 10

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Vider soigneusement les bidons. Ne pas verser des restes de produits en grande quantité dans la canalisation.

Code d'élimination des déchets-Produit

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination de déchet-Résidus

070699 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; déchets non spécifiés ailleurs

L'élimination des emballages contaminés

Nettoyer le récipient avec de l'eau. Retourner les conditionnements nettoyés pour recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Composés d'ammonium quaternaires)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

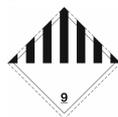
9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Code de classement:

M6

Dispositions spéciales:

274, 335, 601

Quantité limitée (LQ):

LQ7

Quantité dégagée:

E1

Catégorie de transport:

3

N° danger:

90

Code de restriction concernant les tunnels:

E

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU:

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (quaternary ammonium compounds)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

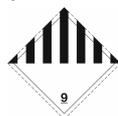
9

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

9



Dispositions spéciales:

179, 274, 335, 909

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 9 de 10

Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité dégagée: E1
EmS: F-A, S-F

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: oui



Matières dangereuses: Composés d'ammonium quaternaires

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non demandé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Sans rapport

Information supplémentaire

Le produit conditionné en cartons de 4 flacons doseur de 1 litre et 3 bouteilles de 2 litres n'entre pas dans le cadre de la réglementation du transport et de ce fait, n'est pas un produit dangereux soumis aux prescriptions ADR.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

- 11 Facilement inflammable.
- 22 Nocif en cas d'ingestion.
- 34 Provoque des brûlures.
- 35 Provoque des graves brûlures.
- 36 Irritant pour les yeux.
- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
- 50 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Kiehl-Desisan Concentré

Date d'impression: 16.06.2015

Code du produit: j4017_sd

Page 10 de 10

| | |
|------|--|
| H336 | Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)